



Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris juillet 2005

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

La tendance du mois : « nette perte de vitesse pour l'économie parisienne en juillet 2005 »

Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour juillet 2005

Indicateur de variation juillet 2005 / juillet 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 305 943 entreprises, soit 8 570 de plus qu'en juillet 2004	+2,88%	
Les immatriculations d'entreprises ¹		-8,61%
Les immatriculations de SARL à libre capital social	+10,49%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs		-1,8%
L'endettement fiscal des entreprises		-2,70%
L'endettement social des entreprises		-14,22%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+8,76%	

«**Un bilan inquiétant pour l'économie parisienne en juillet 2005.** L'économie parisienne n'a pas bénéficié d'un climat favorable le mois dernier. La plupart des indicateurs de ce baromètre révèlent une dégradation de la conjoncture dans la Capitale. Les créations d'entreprises ont enregistré une baisse importante de -8,61% en juillet 2005 par rapport à juillet 2004, avec une diminution des immatriculations de sociétés tout type juridique confondu de -8,16% et de commerçants de -14,65%. Les nouvelles entreprises sont moins capitalisées qu'en 2004 et les créations de micro structures sont de plus en plus nombreuses avec une augmentation des créations de SARL à capital libre de +10,49% qui disposent d'un capital social moyen de départ de 2 436 euros. Par ailleurs, les décisions d'ouverture de redressement et de liquidation augmentent de +8,76% en juillet 2005 et de +4,13% pour les 7 premiers mois de l'année. Deux éléments positifs cependant :

- le passif cumulé des entreprises défaillantes et les effectifs salariés directement touchés enregistrent une baisse de -52,78% et de -71,9% respectivement ;
- le nombre des entreprises en activité à Paris poursuit une courbe ascendante avec une évolution de +2,88% entre juillet 2004 et juillet 2005, pour s'établir à environ 306 000 entreprises, soit à peu près 10 % de la France.

Au titre des 7 premiers mois de l'année 2005, force est de constater que l'activité des entreprises parisiennes accuse une importante perte de vitesse comme en témoigne la forte diminution du nombre de formalités au Registre du commerce et des sociétés de Paris de -23,77% en juillet 2005 par rapport à juillet 2004 et de -12% au titre des 7 premiers mois de l'année 2005 par rapport à la même période en 2004 ».

INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour juillet 2005
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,98 jour

Le greffe maintient le cap de la qualité au service des entreprises et du Tribunal de commerce. Certifié ISO 9001 (Version 2000) depuis juillet 2004, le greffe s'engage à améliorer la

satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. En juillet 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,98 jour¹.

¹ La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).

IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DE JUILLET

**Baisse des immatriculations toutes entreprises confondues : -8,61% en juillet 2005
par rapport à juillet 2004**
**Baisse cumulée sur les 7 premiers mois de l'année de -3,41%
par rapport à la même période en 2004**

2 611 nouvelles sociétés se sont immatriculées au Registre du commerce de Paris en juillet 2005, soit une baisse de 8,61% par rapport aux 2 857 entreprises inscrites en juillet 2004. Les inscriptions de commerçants, de sociétés commerciales et de sociétés civiles sont en diminution ce mois-ci, ainsi qu'en total cumulé sur la période des 7 premiers mois de l'année 2005.

Les principales tendances sont les suivantes :

- Le nombre d'immatriculations de SARL est stable par rapport à juillet 2004 avec 58,71% des inscriptions, soit -0,05 point ;
- Les sociétés civiles constituent 20,68% des créations, soit une baisse des immatriculations de 1,75% par rapport à juillet 2004 ;
- Les commerçants accusent pour leur part une baisse des immatriculations de 14,65% par rapport à juillet 2004 ;
- Le nombre d'immatriculations des sociétés commerciales décroît de 5,77% par rapport à juillet 2004 ;
- En juillet 2005, 516 SARL à capital social libre se sont inscrites au Registre du commerce de Paris, soit une hausse de 10,49% par rapport à juillet 2004 (pour plus d'information cf. l'Observatoire des SARL à libre capital de juillet 2005 en ligne sur www.greffe-tc-paris.fr).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, 19 052 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce parisien, soit une baisse cumulée sur les 7 premiers mois de l'année de -3,41% par rapport à la même période en 2004.



PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**Des créateurs et des créatrices plus âgés en juillet 2005 :
Leur âge moyen s'établit à 43,23 ans**

Ce mois-ci, la tendance générale est contraire à celle des mois précédents : le nombre de femmes nouvel entrepreneur est en recul de 3,96 points par rapport à juillet 2004. En juillet 2005, l'âge moyen des entrepreneurs est de 43 ans. Les principales tendances sont les suivantes :

Davantage de jeunes créateurs

- Les créateurs d'entreprise de moins de 25 ans sont un peu plus nombreux en comparaison de juillet 2004 (+0,85 point), principalement grâce à l'augmentation du nombre de femmes entrepreneur dans cette tranche d'âge (+1,18 point) ;
- Légère hausse du nombre d'entrepreneurs âgés de 26 à 35 ans avec 2,06 points de plus qu'en juillet 2004. À noter également que le nombre de femmes entrepreneurs est en hausse de 3,72 points par rapport à juillet 2004.

Rajeunissement des entrepreneurs

- Les moins de 56 ans reculent de 1,38 point tandis que les plus de 56 ans perdent 0,6 point
- Mais le nombre de femmes âgées de plus de 56 ans augmente de 2,29 points par rapport à juillet 2004.

Léger recul des entrepreneurs âgés de 36 à 45 ans

Les entrepreneurs âgés de 36 à 45 ans sont les plus nombreux et totalisent presque un tiers de la totalité. Cependant, cette tranche d'âge subit un léger recul de 0,93 point en comparaison de juillet 2004.

Pyramide des âges des créateurs d'entreprises:

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	4,72%	6,10%	4,27%	3,87%	4,92%	3,42%
Entre 26 et 35 ans	24,00%	26,48%	23,29%	21,94%	22,76%	21,61%
Entre 36 et 45 ans	31,42%	27,45%	32,97%	32,35%	31,49%	32,76%
Entre 46 et 55 ans	24,21%	22,79%	24,90%	25,59%	25,95%	25,45%
Supérieur à 56 ans	15,65%	17,17%	14,58%	16,25%	14,88%	16,76%



RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

Baisse des radiations volontaires : -5,19%
Forte diminution des radiations d'office ² : -77,49% par rapport à juillet 2004

En juillet 2005, 767 sociétés ont été radiées du Registre du commerce de Paris à la demande des entrepreneurs, soit une baisse de 5,19% en comparaison avec juillet 2004 et une très légère augmentation de +0,79% par rapport à juin 2005. Le nombre de sociétés radiées par le greffier pour cause de cessation d'activité, ou radiation d'office, est en chute, tant par rapport au mois précédent (-68,82%), qu'en comparaison avec juillet 2004 (-77,49%).

En 2005, 11 715 entreprises ont disparu, soit 36,12% de moins que sur la même période de 2004.

Les causes de radiation les plus fréquentes sont : la cessation d'activité en raison du déménagement de l'entreprise dans un autre département, la clôture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou la radiation à la suite d'irrégularités constatées (entreprise ayant changé d'adresse sans régulariser sa nouvelle situation auprès du greffe) ou sur décision du Juge (non-production de pièces justificatives par exemple).



INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

Petite réduction des financements accordés aux entrepreneurs de -1,8%
en juillet 2005 par rapport à juillet 2004

818 inscriptions de fonds de commerce et outillage ont été prises auprès du greffe afin de garantir les financements accordés aux entrepreneurs, soit une diminution de 1,8% par rapport à juillet 2004. Le nombre de prêts accordés par les banques pour installer ou équiper un local commercial est également en baisse (-1,54%) par rapport à juillet 2004 : 765 prêts ont été consentis en 2005, contre 777 en 2004.

Au titre des 7 premiers mois de l'année 2005, le greffe a pris 4 814 inscriptions, soit une augmentation de 4,15% en comparaison de la même période en 2004.

² Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités ...



ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL ³ : LA TENDANCE DE L'ANNEE 2005

**Baisse de -14,22% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale
et de -2,70% des inscriptions de privilèges du Trésor public
en 2005 par rapport à 2004**

11 637 inscriptions de privilèges concernant les cotisations sociales impayées ont été prises auprès du greffe par l'Urssaf ou les caisses de retraite durant les 7 premiers mois de l'année 2005, soit une diminution de 14,22% par rapport à la même période de 2004. En revanche, le montant cumulé des sommes conservées par le greffe relatives à ces inscriptions marque une augmentation de 112,45% et s'élève à 271 806 031 €.

En 2005 également, le Trésor public a inscrit 12 102 privilèges auprès du greffe, soit une baisse de 2,70% de l'endettement fiscal des entreprises. Le montant des sommes conservées par le greffe concernant ces inscriptions est de 1 818 217 984 €, ce qui représente une diminution de 10,10% par rapport au 7 premiers mois de 2004.

Par rapport au mois précédent, les inscriptions de privilèges concernant la sécurité sociale et le Trésor public enregistrent respectivement une baisse de 21,60% et une hausse de 2,80%.



Les jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires en juillet 2005

**Augmentation des jugements d'ouverture, soit +8,76%,
Baisse de 52,78% du passif cumulé et de 71,90% des effectifs salariés concernés
en juillet 2005 en comparaison avec juillet 2004**

Ce mois-ci, 211 décisions ont été rendues par les juges du Tribunal de commerce de Paris, contre 194 en juillet 2004, soit une augmentation de 8,76%.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, 2 697 jugements d'ouverture de procédures collectives ont été prononcés, une augmentation de 4,13% en comparaison de la même période de 2004.

❖ Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -52,78% en juillet 2005

Le passif cumulé déclaré par les entreprises en juillet 2005 est de 95 124 463 €, ce qui représente une diminution de 52,78% par rapport à juillet 2004.

En excluant les entreprises importantes recensées dans le processus appelé « Régime Général »⁴, on obtient le montant du passif ⁴ en donnée corrigées. Celui-ci s'élève à 575 372 194 €, ce qui porte le passif moyen par entreprise à 2 726 882 €, soit plus de cinq fois plus qu'en juillet 2004.

Depuis début 2005, le passif total cumulé s'élève à 609 287 954 €, soit une baisse de 24,79% par rapport à la même période de 2004.

³ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

⁴ Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime concerne les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.

❖ Diminution des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives : -71,90% en juillet 2005

En juillet 2005, 1 069 emplois ont été directement touchés par les redressements et les liquidations judiciaires, soit -71,90% par rapport à juillet 2004. Le nombre de salariés concernés, en données corrigées⁵, affiche une baisse de 11,55% par rapport à juillet 2004.

Ce mois-ci, les branches d'activité les plus touchées sont les suivantes :

- Commerce : 423 emplois, soit 39,57% des effectifs salariés ;
- Industrie hors agro-alimentaire : 272 emplois, soit 25,44% des effectifs.

Durant les 7 premiers mois de l'année 2005, 6 136 salariés sont concernés par les procédures collectives, soit 39,20% de moins que sur la même période de 2004.

❖ 7 décisions d'ouverture à l'encontre d'entreprises importantes en juillet 2005

Les domaines d'activité de ces entreprises sont très variés :

- 1 agence de voyage ;
- 1 imprimerie ;
- 2 entreprises de vente
- 1 entreprise engagée dans l'agroalimentaire, stock et conseil logistique ;
- 1 entreprise impliquée dans l'informatique, la programmation, la vente et le développement de logiciels ;
- 1 entreprise spécialisée par le génie thermique et énergétique.

En juillet 2005, 5 d'entre elles ont fait l'objet d'un redressement et 2 d'une liquidation judiciaire.

Le bilan du mois de juillet est plutôt encourageant avec une baisse du montant du passif cumulé et du nombre de salariés directement concernés par les procédures collectives. Toutefois, le nombre de jugements d'ouverture de procédure collective affiche une hausse de 8,76%.



PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DE JUILLET

**Baisse des détections des entreprises potentiellement en difficulté : -48,27%
et du nombre d'entretiens accordés par les juges de la Prévention : -33,33%
en juillet 2005 par rapport à juillet 2004**

45 nouvelles entreprises potentiellement en difficulté ont été détectées par le greffe du Tribunal de commerce de Paris, soit une diminution de 48,27% par rapport à juillet 2004. À noter cependant qu'une baisse des détections de 13,35% est survenue dans les 7 premiers mois de 2005 en comparaison de la même période de 2004.

Les juges du Tribunal reçoivent les dirigeants d'entreprise lors d'entretiens personnalisés visant à faire le point et à envisager les mesures à prendre pour sauvegarder l'entreprise. En juillet, 106 rencontres ont eu lieu, soit une baisse de 33,33% par rapport à juillet 2004. Depuis le 1^{er} janvier 2005, 1 584 entretiens ont été accordés, soit une diminution de 4,40% en comparaison des 7 premiers mois de 2004.

❖ Stabilisation des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés

En juillet, 12 364 salariés sont directement concernés par la prévention des difficultés des entreprises, soit une hausse de 26,14% par rapport juillet 2004. Les juges du Tribunal de commerce de Paris examinent actuellement ces dossiers.

En juillet, les principales caractéristiques des entreprises détectées par la Prévention du Tribunal sont :

- Les sociétés anonymes représentent 18,7%, soit une augmentation de 0,8 point par rapport à juin 2005 ;
- 30,2% des sociétés ont en juillet un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 €, soit 3,2 points de plus qu'en juin 2005 ;
- 36,9% de ces entreprises emploient entre 1 et 9 salariés, soit 1,9 points de plus qu'en juin 2005.

Les salariés travaillant dans les secteurs suivants sont les plus touchés :

- Services aux entreprises : 28,93%, soit une hausse de 2,23 points par rapport à juin 2005 ;
- Commerce : 23,09%, soit une diminution de 0,9 point en comparaison avec juin 2005 ;
- Hôtellerie et restauration : 14,47%, soit une augmentation de 0,17 point.

Contrairement au mois précédent, le nombre des mises à l'enquête pour complément d'information recule de 12,20 points.

Le traitement des entreprises détectées par le service de la Prévention des entreprises en difficulté est le suivant :

- 65,7% des entreprises qui font actuellement l'objet d'un examen par les juges, poursuivent leur activité ;
- 7,6% font l'objet d'une mise à l'enquête ;
- 24,8% font l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaire ;
- 1,9% bénéficie d'un règlement amiable.

Au titre des 7 premiers mois de 2005, on note une très forte baisse des entretiens accordés, ainsi qu'une forte diminution du nombre de dossiers ouverts. Ces deux indicateurs poursuivent la même tendance que le mois de juin 2005.